

# Le Journal de Gien

udi 30 novembre 2006  
61<sup>e</sup> année - n° 33 - 1,30 €

*Concours talents création d'entreprise*

## Un castelneuvien, Régis Barrault, lauréat



*Régis Barrault a reçu le prix « Coup de cœur »*

Créée par le réseau des boutiques de gestion, France Active, France Télécom et la Macif, l'association « Concours talents, création d'entreprise » a décerné, la semaine dernière lors d'une cérémonie officielle, au ministère des PME à Paris, en présence du ministre Renaud Dutreil, les prix aux 56 finalistes créateurs d'entreprises sur plus de 1000 dossiers examinés sur la France entière.

Régis Barrault, de Châteauneuf-sur-Loire, avec son taxi aménagé pour accueillir les personnes à mobilité réduite a reçu dans la catégorie « Arti-

sanat et commerce » 2006, le prix « Coup de cœur ».

Régis Barrault a exercé pendant 15 ans le métier de cuisinier. Handicapé à la suite d'un accident de la route, il a de plus en plus de mal à garder la station debout.

En 2004, Régis Barrault s'interroge sur son avenir professionnel. Reconnu handicapé par la Cotorep, il prend conseil auprès d'une association spécialisée, « Ohé Prométhée » et de la Boutique de gestion du Loiret et pendant deux années, il va étudier

l'environnement professionnel, prendre des contacts, se former sur le métier de taxi. Il autofinance l'équipement de son monospace. Le maire de Châteauneuf-sur-Loire le soutient en lui accordant sa licence, car Régis est le seul dans le Loiret à offrir ce service.

En huit mois, il s'est constitué une trentaine de clients réguliers: des enfants polyhandicapés qu'il conduit le matin en institut médico-pédagogique, des adultes qui vont chez le kinésithérapeute à Orléans ou à l'hôpital à Paris, des personnes âgées, etc.